

NOTES:

- L'IMPLANTATION ET LES MÉTHODES DE CONSTRUCTION SONT SOUS LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR.
- DES VISITES AU CHANTIER DURANT LES TRAVAUX AINSI QU'À LA FIN SONT OBLIGATOIRES POUR L'OBTENTION D'UNE FICHE DE CONFORMITÉ ÉMISE PAR L'INGÉNIEUR CONCEPTEUR .

JOUR	MOIS	AN	DESCRIPTION:	PAR:
13	04	22	POUR SOUMISSION	ZX

NOTE 1:
 LES INFORMATIONS TECHNIQUES CONTENUES SUR CES DESSINS SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DU CLIENT DE LDA SERVICES CONSEILS. TOUTE UTILISATION, REPRODUCTION OU DIFFUSION SANS LA PERMISSION ÉCRITE DU CLIENT EST PASSIBLE DE POURSUITES AU CIVIL.

NOTE 2:
 L'ENTREPRENEUR A LA RESPONSABILITÉ DE VÉRIFIER LES DIMENSIONS ET TOUTES AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES SUR LES PLANS ET DE COMMUNIQUER AVEC LDA SERVICES CONSEILS, TOUTES ANOMALIES ET CE AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

NOTE 3:
 L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE FAIRE L'ORGANISATION DU CHANTIER, L'APPLICATION DE LA SÉCURITÉ, AINSI QUE LA DISPOSITION DES RÉSIDUS SELON LES RÈGLES DE L'ART ET LES NORMES, EN VIGUEUR.

NORMES ET CODES:
 MANUEL CANADIEN D'INGÉNIERIE DES FONDATIONS

SOL UTILISÉ POUSSÉE/PORTEUR (AUCUNE ÉTUDE DE SOL FOURNIE):
 CHARGE=22kN/m²
 COHÉSION=0.000kPa
 ANGLE DE FROTTEMENT=30°
 *L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE VALIDER LES COMPOSANTES RÉELLES ET D'EN INFORMER LDA.

SCEAUX:

(NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION)

CLIENTS:

PERMACON
 UNE SOCIÉTÉ CRH

PROJET:
 MUR DE SOUTÈNEMENT,
 COUPE TYPIQUE MUR GRANDE

TITRE:
 MUR DE 1.4m AVEC
 STATIONNEMENT ET GÉOGRILLE

ÉCHELLE: VOIR PLAN

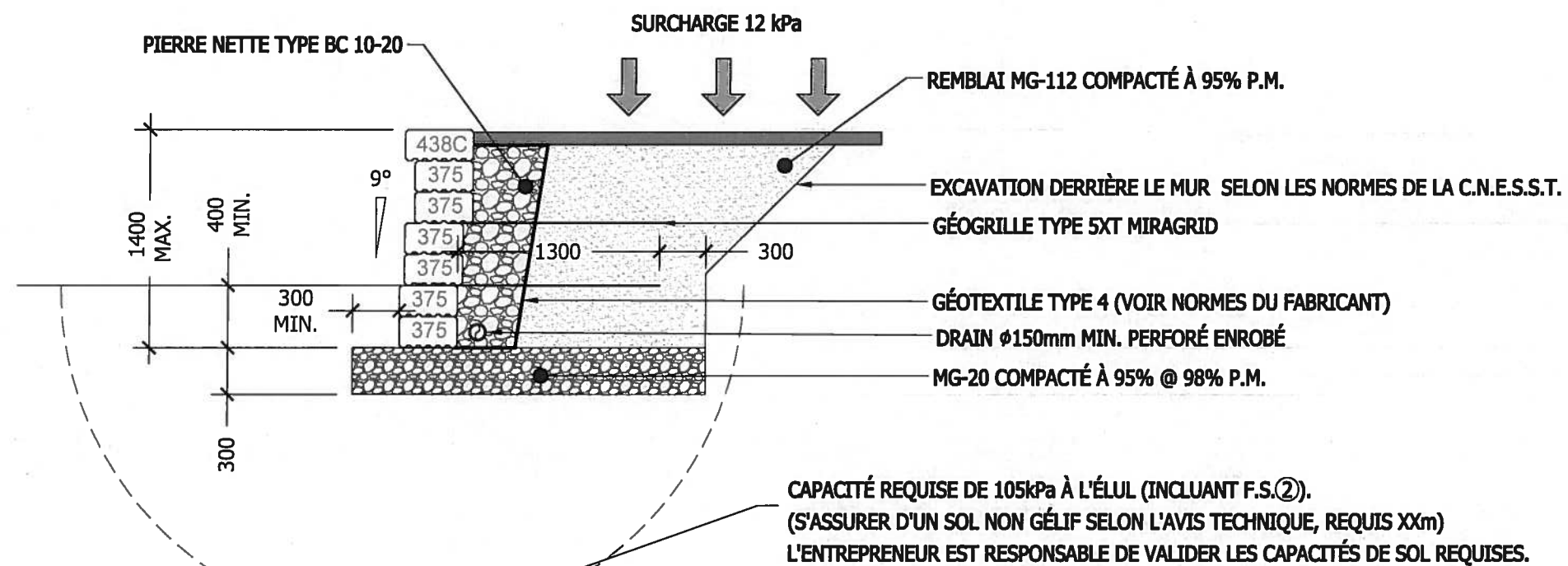
DESSINÉ PAR: ZX

JOUR	MOIS	AN
30	03	22

APPROUVÉ PAR:

FEUILLE:
1 / 1

G22-007G11BP1



COUPE
 ÉCHELLE: 1:40